

Jusqu'à

30€

REMBOURSÉS*

 Kit mains-libres recommandé.

LG
K8



DAS** : 0,523 W/kg

ou

SAMSUNG
Galaxy J3 (6)



DAS** : 0,477 W/kg

ou

SONY
Xperia E5



DAS** : 0,458W/kg

+ TABLETTE ARCHOS 7"



*Offre soumise à conditions, valable en France métropolitaine et uniquement pour un usage non commercial.

Pour toute souscription, du 31 octobre 2016 au 28 janvier 2017 inclus, d'un Forfait + Mobile 10Go La Poste Mobile (hors formule Éco PRO) avec engagement de 24 mois, et l'achat concomitant de l'ensemble mobile LG K8 ou SAMSUNG Galaxy J3 (6) ou SONY Xperia E5 + tablette ARCHOS 7" ou équivalente (noire ou blanche selon disponibilité), La Poste Mobile vous rembourse jusqu'à 30€ TTC du prix d'achat effectif de l'ensemble mobile + tablette. Le prix d'achat effectif de l'ensemble mobile + tablette correspond au prix de vente TTC de l'ensemble mobile + tablette par La Poste Mobile, déduction faite des éventuelles :

- offres de remboursement proposées par LG, SAMSUNG, SONY et ARCHOS sur la même période ;
- offres de remboursement de La Poste Mobile cumulables avec la présente offre et conditionnées, en plus de l'achat d'un téléphone mobile, à la souscription d'un Forfait La Poste Mobile.

Le montant du remboursement par La Poste Mobile ne pourra pas excéder le prix d'achat effectif de l'ensemble mobile + tablette dans la limite de 30€ TTC (dont TVA au taux de 20%). La présente offre de remboursement est cumulable avec les offres de remboursement La Poste Mobile « Jusqu'à 50€ remboursés sur l'achat d'un mobile pour toute souscription d'un Forfait + Mobile 20Go ou Forfait Pro 2Go avec engagement de 24 mois » et « Jusqu'à 100€ remboursés sur l'achat d'un mobile pour toute souscription d'un Forfait Pro 4Go avec engagement de 24 mois ». Valeur tablette seule : 59,90€. Valeur LG K8 seul : 169,90€. Valeur SAMSUNG Galaxy J3 (6) seul : 179,90€. Valeur SONY Xperia E5 seul : 199,90€.

Offre limitée à trois demandes par foyer (même nom, même adresse ou même RIB/RICE), chaque demande devant être accompagnée des justificatifs demandés et correspondant à l'achat de l'ensemble mobile LG K8 ou SAMSUNG Galaxy J3 (6) ou SONY Xperia E5 + tablette ARCHOS 7" ou équivalente (noire ou blanche selon disponibilité). Le remboursement de l'ensemble mobile + tablette s'applique à partir de la 3^{ème} facture d'abonnement jusqu'à apurement du montant de remboursement et dans la limite de 30€ TTC, à compter de la réception par La Poste Mobile, du coupon de remboursement valide, et de toutes les pièces justificatives demandées, avant le 28/04/2017 (cachet de La Poste faisant foi).

Le remboursement ne pourra pas intervenir en cas de défaut de paiement, par le client, de ses 2 premières factures d'abonnement, ou si le client est en situation d'impayés au moment du remboursement.

COUPON DE REMBOURSEMENT

Numéro de tél La Poste Mobile :

Adresse :

M. M^{me} M^{lle}

.....

Nom :

Code postal :

Prénom :

Ville :

Tous les champs doivent être impérativement complétés.

Toute demande illisible, incomplète ou ne répondant pas aux conditions ne pourra pas être prise en compte. Les frais d'envoi et de photocopie ne sont pas remboursés et les documents à joindre ne seront pas renvoyés. Il ne sera répondu à aucune demande de remboursement du mobile au-delà du 28/04/2017.

Coupon à remplir et à envoyer avant le 28/04/2017 inclus (cachet de La Poste faisant foi) sous enveloppe dûment affranchie à :

La Poste Mobile – ODR ENSEMBLE LG K8 OU SAMSUNG GALAXY J3(6) OU SONY XPERIA E5 + TABLETTE ARCHOS 7" / 30€ – TSA 46771 – 95905 Cergy-Pontoise Cedex 9

Joindre : • une copie de la facture d'achat,

- la photocopie du code-barre de la boîte du mobile,
- la photocopie du code-barre de la boîte de la tablette,
- une copie de vos factures justifiant le paiement de vos 2 premiers mois d'abonnement.

Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement informatique par La Poste Mobile et ses prestataires ; en application de la loi « Informatiques et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, elles sont obligatoires pour la souscription d'une offre La Poste Mobile, nécessaires à la gestion de votre compte client et à nos relations commerciales. Ces données pourront être utilisées pour les actions commerciales de La Poste Mobile et des sociétés du Groupe La Poste. Elles pourront également être communiquées à des tiers pour satisfaire aux obligations légales ou réglementaires. Certains des destinataires sont situés en dehors de l'Union Européenne : Maroc, Tunisie. Le transfert de données a été autorisé par la CNIL (1515980v0) et est encadré par les clauses contractuelles types établies par la Commission Européenne. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant en écrivant à - La Poste Mobile - TSA 16759 - 95905 Cergy-Pontoise Cedex 9 (précisez vos noms, prénoms, adresse électronique et joignez une copie de votre pièce d'identité). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

** Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg.

Voir tarifs et conditions des offres de La Poste Mobile en bureaux de poste ou sur www.lapostemobile.fr (coût d'une connexion Internet).